

**Deuxième session de la réunion intergouvernementale d'experts destinée
à mettre au point un projet de déclaration relative à des
normes universelles en matière de bioéthique**

Siège de l'UNESCO, 20-24 juin 2005
(Salle XI, bâtiment Fontenoy)

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA RÉUNION

Salle XI, bâtiment Fontenoy

(entrée : 7, Place de Fontenoy, 75007 Paris ; métro : Ségur ou Cambronne)

En fonction du nombre de participants, il pourrait s'avérer nécessaire de limiter le nombre de places à quatre par délégation.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Lundi 20 juin 2005 à partir de 9h00 au comptoir d'accueil devant la salle XI.

Les participants recevront, au moment de l'accueil, un jeu complet des documents de la réunion, un badge à leur nom et toute autre documentation nécessaire.

OUVERTURE DE LA REUNION

La réunion sera ouverte par le Directeur général à 10h00.

HORAIRES INDICATIFS DE TRAVAIL DE LA PLÉNIÈRE (sous réserve de changements décidés par la réunion) :

Matin : 10h00 / 13h00

Après-midi : 15h00 / 18h00 (possibilité de séance prolongée de 18h00 à 21h00)

LANGUES

L'interprétation simultanée, assurée en français et en anglais, le sera également en arabe, chinois, espagnol et russe.

INTERNET

Un accès à Internet à proximité de la salle de réunion sera mis à la disposition des délégations pendant toute la durée de la réunion.

RÉCEPTION

Un cocktail sera offert par le Directeur général le lundi 20 juin à 18h30 heures devant la salle XI.